

Nantes, le 21 octobre 2009

objet

PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT 2
GT BATIMENTS ACCUEILLANT DES ENFANTS

date et lieu

7 octobre 2009 – Drass PL

service organisateur

Drass PL – SE

participants

- Académie de Nantes
- CAP Angers
- Conseil général 49
- Conseil régional
- Ddass 53 - Service santé-environnement
- Ddec 44
- Drass - Service santé-environnement
- Dreal - Qualité de la construction
- DRDJS
- Mairie de Nantes
- Nantes Métropole - Direction risques pollution
- Peep 44

excusés

Conseil général 44, DRAAF, DREAL, DRDJS, URADEL

destinataires du compte-rendu

- membres du GT

informations - échanges

Les diaporamas présentés en réunion, de même que le présent compte-rendu, seront accessibles prochainement sur le site Internet des Ddass-Drass Pays de la Loire.

Lors des présentations de ces diaporamas, les interrogations et observations suivantes ont été effectuées :

- Le PRSE2 est un plan piloté par le Préfet en lien avec le Président du Conseil Régional. Suite à la création de l'ARS, celle-ci continuera l'animation et le suivi des actions du PRSE2 qui la concernent.
- Prévues dans le cadre du PRSE1, les sessions de formation des gestionnaires et personnels des établissements d'enseignement aux règles d'hygiène et de sécurité continuent annuellement.
- De même, les formations de sensibilisation aux risques chimiques seront poursuivies cette année pour les enseignants de physique-chimie et techniciens de laboratoire. Des sessions sont prévues pour les enseignants des sciences de la vie et de la terre l'année prochaine.
- L'étiquetage obligatoire sur les matériaux est prévu dans la fiche 3 « Qualité de l'air intérieur » - Action 7 « Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments » et Action 8 « Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation ».

Lors de la discussion, les points suivants ont été évoqués :

- Il a été constaté qu'il manque un site de référence avec une veille réglementaire sur les produits et substances dangereuses, un lieu commun d'information et de veille. Cette plate-forme commune permettrait d'avoir un vade-mecum pour rédiger les CCTP.
- Pour les bâtiments construits en Haute Qualité Environnement (HQE), il faut envisager l'exploitation et l'exécution : pas de HQE sans Haute Qualité d'Exploitation et d'Exécution. De fait, les comportements doivent être adaptés en conséquence sinon construire en HQE ne sert à rien.
- La perception des gens étant différente, il convient de tenir compte des besoins collectifs mais avec un compromis sur les comportements individuels. Une réflexion sur les gestes responsables peut être intéressante.
- Effectuer un bilan de diagnostic d'usages au bout de 2 ans d'utilisation du bâti centré sur la qualité de l'usage peut permettre de tirer des résultats de l'expérience pour améliorer les nouvelles constructions et nouveaux programmes.

Autres pistes de réflexion envisagées :

- la sensibilisation des responsables/chefs d'établissements sur les risques sanitaires
- prise en compte de l'hygiène et de la sécurité sanitaires dans l'aménagement des locaux et de leur exploitation (exemple de l'impact du temps de rotation des repas sur le rythme de l'enfant) → lien à faire avec le PNNS
- Prévention du risque solaire au niveau du comportement des enfants et des mesures pour les protéger → lien à faire avec le plan Cancer

Concernant la fiche action relative aux Bâtiments accueillant des enfants dans le prochain PRSE2, 4 pistes de réflexion sont envisagées :

- Mise à jour du guide « Bâtiments accueillant des enfants » du PRSE1 et évolution de celui-ci vers une plate-forme d'information et de veille réglementaire et technique sur les bâtiments et équipements associés. Pilotage par B James - Drass
- Respect des règles d'aération des lieux d'enseignements en s'appuyant sur la démarche d'établissements éco-responsables : guide à l'usage des chefs d'établissements et message éducatif pour les élèves. Pilotage par M Lestienne – Conseil régional
- Formation aux risques professionnels pour les enseignants. Pilotage J Eslan – Académie de Nantes
- Information générique sur la santé environnementale à destination des parents d'élèves. Pilotage E Costagliola - PEEP

Il est demandé aux pilotes cités ci-dessus de préparer une petite trame de réflexion qui servira de base pour la discussion de la prochaine réunion du GT.

Celle-ci est prévue

le mercredi 25 novembre 2009 à la Drass des Pays de la Loire – Salle C à 14 heures.

Les points abordés lors de cette prochaine réunion sont

- Validation des propositions sur les 4 pistes de réflexion
- Réflexion sur les indicateurs et les acteurs associés
- Première estimation du coût éventuel de ces actions

<><><><><>

Plan régional santé-environnement 2

Elaboration du Plan Régional santé-environnement des Pays de la Loire (PRSE2) 2009-2013 Groupe de travail Bâtiments accueillant des enfants



Contexte générale

- Loi de santé publique du 9 août 2004
 - Une des 5 préoccupations majeures de santé publique
- Grenelle de l'environnement
 - Thème écologique central
- Loi de programmation Grenelle
 - Prévoit la mise en œuvre d'un deuxième PNSE
 - Destiné à prolonger le PNSE1
 - Couvrir la période 2009-2013



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le PNSE2

■ Différentes clés de lecture

- Entrée environnementale par les différents milieux ou par les différents polluants
- Entrée sanitaire selon les différentes pathologies pouvant avoir une origine environnementale
- Entrée populationnelle qui vise à améliorer la prévention pour les populations les plus fragiles

□ Approche spécifique selon 2 axes

- Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé
- Réduire les inégalités environnementales
 - Inégalités de sensibilité aux agents pathogènes
 - Inégalités socio-économiques
 - Inégalités géographiques

Elaboration du PRSE2

□ Un Comité de pilotage

- Chargé du suivi de l'élaboration et de la validation du plan
- Composé de 5 collèges : Etat, élus, employeurs, travailleurs, associations

□ Une Equipe-projet

- Chargé de l'organisation, de la coordination et du secrétariat
- Composée de la DREAL, de la DRASS, de la DRTEFP et du Conseil régional

Elaboration du PRSE2

9 groupes de travail thématiques

- Proposés à partir des actions du plan national déclinables au niveau régional et du bilan du PRSE1 et du retour d'expérience

- Qualité de l'air extérieur
- Exposition professionnelle aux CMR
- Bruit
- Information-sensibilisation
- Qualité de l'eau
- Qualité de l'air intérieur
- Habitat indigne
- Allergies : pollens et autres allergisants
- Bâtiments accueillant des enfants

Elaboration du PRSE2

- ❑ **Les GT produiront des projets de « fiches-actions » précisant :**
 - Les enjeux et objectifs de l'action
 - Les modalités concrètes de mise en œuvre
 - Les échéances associées
 - Les acteurs concernés
 - Les indicateurs de suivi
- ❑ **Le GRSE examinera et validera les fiches-actions**



Elaboration du PRSE2

□ Pages Internet spécifiques

- Sur le site Internet des Ddass & Drass des Pays de la Loire
<http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>
- Possibilité de formuler des propositions et commentaires
- Documents préparatoires et information de l'actualité des GT

Elaboration du PRSE2

□ Calendrier

- Juin 09 : Lancement du PRSE2
1^{ère} réunion du GRSE
- Sept-Nov 09 : Réunions des GT
- Déc 09 : Remise des projets de fiches-actions par les GT
2^{nde} réunion du GRSE
 - Examen des travaux du GT
 - Validation d'un 1^{er} projet de PRSE2
- Janv-Mars 10 : Consultation des partenaires régionaux
- Avril 10 : 3^{ème} réunion du GRSE
 - Adoption du PRSE2

Actions spécifiques du PNSE2

□ Dans le cadre des 12 mesures phares

- Mettre en place un étiquetage sanitaire des produits de construction, de décoration ainsi que des produits les plus émetteurs de substances dans l'air intérieur des bâtiments et **rendre obligatoire l'utilisation des produits et matériaux les moins émissifs dans les écoles et les crèches**
- **Réduire l'exposition aux substances préoccupantes dans l'habitat et les bâtiment accueillant des enfants :**
 - Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans 300 crèches et écoles
 - Identification et traitement des crèches et écoles construites sur des sols pollués

Actions spécifiques du PNSE2

❑ Fiche 3 « Qualité de l'air intérieur »

- Action 8 « Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation »

- ❑ Former les professionnels du bâtiment à la QAI

- Action 9 « Mieux gérer la QAI dans les lieux publics »

- ❑ Développer la surveillance de la QAI dans les lieux clos ouverts au public en commençant par les écoles et les crèches → 300 écoles et crèches d'ici 2012 (150 à la rentrée 2009)

❑ Fiche 6 « Protéger la santé et l'environnement des enfants »

- Action 19 « Réduire les expositions dans les bâtiments accueillant des enfants »

- ❑ Améliorer la qualité des bâtiments et structures recevant des enfants sur des durées significatives et rendre obligatoire l'utilisation de produits faiblement émissifs dans les bâtiments et lieux recevant des enfants et en formant les professionnels de la construction

- ❑ Identifier d'ici 2013 les établissements sensibles construits sur des sites potentiellement pollués, évaluer le risque et le cas échéant définir et mettre en œuvre des plans de gestion

- ❑ Traiter l'acoustique interne des lieux les plus sensibles utilisés par les enfants

Actions spécifiques du PNSE2

☐ **Fiche 13 « Risques émergents »**

- Action 45 « Organiser l'information et la concertation sur les ondes électromagnétiques »
 - ☐ Mettre en œuvre les engagements de la table ronde sur les ondes électromagnétiques de radiofréquence
 - ☐ Développer l'information et améliorer la concertation sur les champs électriques et magnétiques d'extrêmement basses fréquences et de radiofréquence

☐ **Fiche 16 « Formation et information »**

- Action 57 « Éduquer les jeunes en santé environnement travail »
 - ☐ Éduquer les enfants du secteur primaire et secondaire aux risques sanitaires environnementaux
 - ☐ Insérer la thématique santé environnement travail dans les programmes de formation des professionnels de l'éducation nationale comme une dimension transversale
 - ☐ Encourager la valorisation des bonnes pratiques d'éducation à la santé environnement travail menées dans les établissements scolaires



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Questions... pour une réflexion

□ Bâtiments accueillant des enfants :

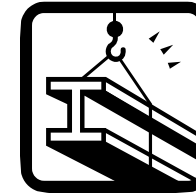
- Crèches, Halte-Garderie
- Ecoles maternelles, élémentaires, collège, lycée
- Centres de vacances, établissements sportifs, aires de jeux
- Réflexions sur tous ou sur certains d'entre eux ?



Questions... pour une réflexion

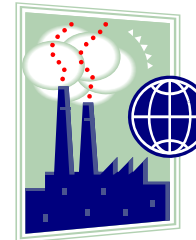
□ Le bâtiment est une construction

- Démarche HQE
- Cahier des charges et guides techniques
- etc



□ Le bâtiment est dans un environnement

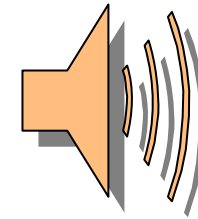
- Sols potentiellement pollués
- Radon
- Antennes-relais
- etc



Questions... pour une réflexion

□ Le bâtiment est un environnement

- Qualité de l'air intérieur
- Nuisances sonores
- Hygiène des locaux, sécurité des locaux
- Amiante, plomb, légionelles
- etc



□ Le bâtiment est un lieu de vie et de comportements

- Hygiène des enfants
- Téléphonie mobile
- etc

Réflexions pour le PRSE2

- ❑ **Pas d'a priori à avoir**
- ❑ **Toutes les pistes de réflexion peuvent être envisagées**
 - En lien éventuel avec les autres GT
 - Des actions concrètes ou des demandes d'études/expertises
- ❑ **Exemples d'actions...**
 - Création d'un « fichier sanitaire » par établissement
 - Etude de sensibilité des enfants (CM1 → 5^{ème}) aux risques environnementaux



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Et la suite ?

Pistes de travail...

- Réflexions complémentaires : par qui ? Comment ?
 - Volontariat
 - Echanges de courriels voire réunion avec groupe restreint
- Propositions d'opérations pour la prochaine réunion du GT
 - Acteurs
 - Calendrier
 - Budget
 - Indicateurs

Prochaine réunion

- Semaine 47 ou 48



Liberté • Égalité • Fraternité

PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT DES PAYS DE LA LOIRE 2009-2013
FICHE ACTION N°

Thème :	Intitulé de l'action :	Pilote :
----------------	-------------------------------	-----------------

Contexte et enjeux de l'action	Objectifs et description de l'action

Opérations programmées

Opération	Acteurs	Indicateurs des résultats attendus			
		Etat initial en 2008	objectif	Etat d'avancement au 30/06/2010	Code couleur*

* Opération : non commencée ■ ; en cours ■ ; terminée ■ ; supprimée ■

Observations

--